

## COMMUNIQUÉ

Prime COVID

Avril 2020

L'Etat reconnaît enfin l'implication sans faille des agent.es des Services d'Incendie et de Secours et ouvre la possibilité que leur soit versé une prime « COVID ».

Sapeurs pompiers comme personnels administratif et technique sont engagé.es depuis le début de crise. SUD se réjouit donc de cette annonce.

Malheureusement, on sait par expérience que les annonces de notre ministère de tutelle sont toujours laissées en gestion aux collectivités qui nous emploient au regard du principe de la « libre administration »

### **Cela ne peut pas être le cas pour cette prime !**

C'est l'**Etat qui doit la financer** et elle doit être la même pour chaque agent.e. La seule différenciation acceptable pourra être celle lié au niveau de rémunération. Aussi, les plus bas salaires des SDIS, doivent bénéficier en priorité de cette prime.

Les Sapeurs-Pompiers sont eux toujours en attente de la concrétisation des annonces de janvier : une augmentation de la prime de feu et son financement par, entre autres, la fin de la sur cotisation CNRACL.

Enfin, nous n'oublions pas que seule une mesure forte et durable pourrait satisfaire le plus grand nombre et montrer, de la part de l'Etat, une réelle reconnaissance du travail des fonctionnaires : **LE DEGEL DU POINT D'INDICE.**

**Au cœur de la crise, nous répondons présent.es,  
une fois la dernière vague passée, on sera toujours là !**